

SITUATION EN CÔTE D'IVOIRE
AFFAIRE
LE PROCUREUR c. LAURENT GBAGBO

ANNEXE 5
PUBLIC

Article de presse intitulé « Transfèrement de Simone Gbagbo à la Cpi : Voici la décision du gouvernement (L'Expression) », daté du 5 avril 2012



CONNECTION IVOIRIENNE.NET

Publicité

[À LA UNE](#)Premier Site d'Informations indépendantes en Côte
d'Ivoire

Dimanche 10 février, 2013

- [On dit quoi au Pays](#)
 - [FOCUS](#)
 - [Le Journal de Connection](#)
 - [Les Grandes Interviews](#)
 - [DOSSIER TAGRO](#)
 - [Génération pour la 3e République](#)
 - [RÉGIONS – PAYS PROFOND](#)
 - [Education et Multimédia](#)
 - [Les Plus Commentés](#)
- [UNE](#)
- [Économie](#)
- [International](#)
- [Culture](#)
- [Diaspora](#)
- [Opinions](#)
 - [Les spéciaux du Dr. Serge-Nicolas NZI](#)
- [Les plus lus](#)
- [Sport](#)
- [Intelligences](#)
- [Vidéos](#)
- [Dossiers CPI](#)
 - [Dossier Séka Séka](#)
- [ANNONCES](#)

GO

Transfèrement de Simone Gbagbo à la Cpi: Voici la décision du gouvernement (L'Expression)

Mis en ligne par Connectionivoirienne.net [La Rédaction](#) · 5 avril, 2012 à 17:00

Share

0

Like

0

Share

Publicité



L'expression

Le départ de l'ex-Première dame à La Haye fait l'objet de nombreux débats. Hier, au cours du Conseil des ministres, le gouvernement a donné sa position. Celle de juger Simone Gbagbo sur les bords de la Lagune Ebrié.

Publicité

Gratis kraan

www.topgrانيت.nl

Zeer goedkoop, géén aanbetaling
Levertijd vanaf 10 dagen



Choisir sa pub 

L'ex-Première dame, Simone Gbagbo, doit-elle être traduite devant les juridictions de la Cour pénale internationale (Cpi) pour ses crimes ou non ? La réponse à cette question n'avait pas été donnée lors du passage, mardi, sur les bords de la Lagune Ebrié de la procureure adjointe de la Cpi, Fatou Bensouda. Le porte-parole du gouvernement, Koné Nabagné Bruno est revenu sur la question hier au Palais présidentiel à l'issue du Conseil des ministres. Le ministre des Tics a été clair sur la décision du gouvernement ivoirien quant au transfèrement ou non de l'épouse de l'ancien président. Sur la question, Koné Bruno a précisé que la "livraison" de l'ex-Première dame à La Haye n'est pas l'intention du gouvernement et du président de la République, Alassane Ouattara. Les grandes raisons justifiant cet état d'esprit du gouvernement et du chef de l'Etat s'articulent autour de deux points majeurs. Il s'agit non seulement, selon le porte-parole du gouvernement, d'encourager à la paix, mais aussi à prouver que tout est maintenant en place pour que la justice ivoirienne planche sur ses affaires judiciaires. A en juger par la réhabilitation des tribunaux et des prisons. « Il faut savoir que notre prétention n'est pas de pousser dans les bras de la Cpi des ressortissants ivoiriens. Notre position, qui est la position originelle, est que si la Côte d'Ivoire a les moyens pour mener des enquêtes, si la Côte d'Ivoire a les moyens pour sanctionner sans qu'on accuse ceux qui ont sanctionné d'avoir pris des positions partielles et non objectives etc., la Côte d'Ivoire préfère juger sur son sol ses ressortissants. Cette décision est la décision de base », a explicité le ministre des Tics. Il a ensuite clarifié pourquoi le gouvernement n'a pas demandé que Laurent Gbagbo soit remis aux juridictions locales. « Il se trouve qu'au moment où se prenait la décision concernant l'ex-chef de l'Etat, malheureusement, tout n'était pas réuni en Côte d'Ivoire pour permettre que de façon sereine ce type de décision se prenne. Les décisions ont été prises dans ce contexte. Aujourd'hui, les choses ont évolué », a-t-il précisé à ceux qui pourraient penser qu'il s'agit d'une situation de deux poids deux mesures. Koné Bruno a étalé les raisons qui fondent la mesure prise par le gouvernement. A l'en croire, l'Etat ivoirien dispose actuellement de nombreuses armes pour mener à bien ses affaires juridiques : « Aujourd'hui, un certain nombre de choses a été mis en place. Les tribunaux sont réhabilités. Nos prisons sont également réhabilitées. Aujourd'hui, les discussions se font entre acteurs politiques qui permettent de façon plus sereine de juger un certain nombre de cas ». Malgré cette posture du gouvernement, le ministre des Tics a tenu à faire des mises au point. Il a fait savoir que cette volonté du gouvernement de remettre Simone Gbagbo entre les mains des juridictions ivoiriennes ne peut influencer les décisions de la Cpi. En effet, selon lui, la Cpi qui est une instance judiciaire internationale est supra nationale. A cet effet, elle peut prendre des décisions au-dessus de celles que peut prendre la Côte d'Ivoire. Et que « La Côte d'Ivoire peut difficilement imposer ses choix si les crimes ou tout ce qui est reproché relève de la Cpi. Entendons-nous bien là-dessus. C'est la Cpi qui a fait ses enquêtes. C'est elle qui en dernier ressort décidera si certaines personnes encore sur le sol de Côte d'Ivoire doivent répondre de crimes qui sont passifs de sanctions ou de jugements. Nous nous en tenons à cela ». Plusieurs sujets importants ont été aussi abordés dont l'épineuse question de la sécurité et le retour de l'ambassade de la Grande Bretagne en Côte d'Ivoire. Pour ce qui concerne la sécurité, un groupe de travail pour la réforme du secteur de la sécurité a été mis en place par le gouvernement. Le rôle de ce groupe est, selon Koné Bruno, de créer plus de cohérence au niveau du gouvernement, des caisses de l'Etat et au niveau du chef de l'Etat lui-même. Etant donné qu'il existe un grand nombre de structures dans le domaine de la sécurité. Ce groupe qui permettra à la police, à la gendarmerie et à l'armée de travailler en synergie, aura plusieurs missions selon le ministre. Il s'agira de rationaliser, d'anticiper sur les risques et menaces possibles et de mieux organiser le dispositif de sécurité en Côte d'Ivoire. L'objectif est d'apporter une réponse plus efficiente à la question de la sécurité dans le pays. Koné Bruno a annoncé le retour de l'ambassadeur de la Grande Bretagne en Côte d'Ivoire. Délocalisée depuis des années, il a indiqué que le retour de cette ambassade qui est un signe du retour de la paix, permettra aux Ivoiriens d'obtenir leurs visas sur place. L'âge de départ à la retraite des fonctionnaires a été augmenté pour équilibrer les comptes de la Cgrae (Caisse générale des retraités et agents de l'Etat). L'âge de retraite du personnel civil de l'Etat passe de 57 à 60 ans jusqu'au grade A3. Et de 60 à 65 ans pour le grade A4 à A7. Le taux de cotisation pour la pension a également subi une hausse de 7 points en passant de 18% à 25%.

Sylvain Beugré

Recommend

Send

Be the first of your friends to recommend this.

Tweet

Facebook

Filed under: [Le Journal de Connection](#), [On dit quoi au Pays](#), [RÉGIONS - PAYS PROFOND](#)

[« Article précédent](#)

[Côte d'Ivoire – Duékoué charniers ou fosses communes ?](#)

[Article suivant»](#)

[Marché de l'automobile La douane en colère contre le Guichet unique](#)

Publicité

RETEL

100%
de Bonus
pour vos appels vers
La Côte d'Ivoire

8€
2h 4min

Essai Gratuit

Restez connectés avec nous

- [S'abonner via un flux RSS](#)
- [Suivez-nous sur Twitter.](#)

Sur Facebook

Connectionivoirienne.net

Like

2,571 people like Connectionivoirienne.net.

Facebook social plugin

Mots-clefs

[Abidjan](#) [Bonne Gouvernance](#) [Cinquantenaire](#) [Corruption](#) [Crimes de guerre](#)
[Côte d'Ivoire](#) [FESCI](#) [Franceafrique](#) [FRCI](#) [Génération pour la 3e République](#)
[GTR](#) [Intelligences](#) [Le Journal de Connection](#) [Liberté de la Presse](#) [Ouattara](#)
[Réconciliation](#)

Connectionivoirienne.net



Pays-bas Le Drame du quartier carrefour documentaire

ARTICLES RÉCENTS

- [14:56] [Élimination précoce des Eléphants: le décryptage d'André Silver Konan](#)
- [14:43] [La grève des agents municipaux en ex-zones rebelles largement suivie](#) 2 commentaires
- [14:33] [RDC: l'ex-milicien Ngudjolo acquitté par la CPI, demande l'asile aux Pays-Bas](#) 1 Comment
- [14:30] [Santé – La grève reconduite, menaces de suppression du service minimum](#) 3 commentaires
- [14:11] [Exclusif – 19 février, l'appel du président Gbagbo aux Ivoiriens et aux Africains](#) 1 Comment
- [13:48] [Côte d'Ivoire – Kouamouo conseille d'arrêter les injures de « Mossi » contre Ouattara](#) 16 commentaires
- [12:35] [Comium – L'homme d'affaires ivoirien Eugène Diomandé perd patience](#)
- [12:03] [Cacao – Cargill reste en Côte d'Ivoire](#) 3 commentaires
- [10:53] [Mali – Forte explosion nocturne à Gao, un camion piégé intercepté](#)
- [09:12] [Côte d'Ivoire – des pro-Gbagbo bénéficient d'un non-lieu](#)

Archives

février 2013

L Ma Me J V S D

[1](#) [2](#) [3](#)

[4](#) [5](#) [6](#) [7](#) [8](#) [9](#) [10](#)

11 12 13 14 15 16 17

18 19 20 21 22 23 24

25 26 27 28

[« jan](#)

VIDÉO

Commentaires récents

- CRICRI dans [Santé – La grève reconduite, menaces de suppression du service minimum](#)
- CRICRI dans [Santé – La grève reconduite, menaces de suppression du service minimum](#)
- Sylvie Kouame dans [Santé – La grève reconduite, menaces de suppression du service minimum](#)
- Sugar Sylla dans [Exclusif – 19 février, l'appel du président Gbagbo aux Ivoiriens et aux Africains](#)
- historia dans [L'école paralysée pour 10 jours, Kouamé N'dri Benjamin de l'ISEF explique](#)
- Gabarit hors norme dans [Cacao – Cargill reste en Côte d'Ivoire](#)
- Gabarit hors norme dans [RDC: l'ex-milicien Ngudjolo acquitté par la CPI, demande l'asile aux Pays-Bas](#)
- Gabarit hors norme dans [Cacao – Cargill reste en Côte d'Ivoire](#)
- kore alino dans [Côte d'Ivoire – Kouamouo conseille d'arrêter les injures de « Mossi » contre Ouattara](#)
- Gabarit hors norme dans [La loi d'amnistie, ce gros complot à éviter](#)

Liens d'actualités

- [Africatime.com](#)
- [Afrique Démocratie](#)
- [Agence ivoirienne de presse AIP](#)
- [Audace Institut Afrique](#)
- [BBC Afrique](#)
- [Fraternité Matin](#)
- [Infodrome \(Inter & Soir Info\)](#)
- [Ivoireactu.net](#)
- [Jeune Afrique](#)
- [L'Intelligent d'Abidjan \(IA\)](#)
- [L'humanité](#)
- [Le Banco.net](#)
- [Libération.fr](#)
- [Monde-diplomatique](#)
- [NRW Radio Pays-Bas Internationale – Afrique](#)
- [Panapress](#)
- [RIA Novosti Agence russe internationale](#)
- [Slateafrique](#)
- [Tobiali – Pour la Palabre africaine victorieuse](#)
- [Xinhua – Agence de Presse Chine](#)
- [Yahoo Actualités](#)

10/02/13

www.connectionivoirienne.net/transferement-de-simone-gbagbo-a-la-cpi-voici-la-decision-du-gouvernement-lexpression/

- [Accueil](#)
 - [Contact](#)
- [Flux](#)
- [Flux de Commentaires](#)

Tous droits réservés © 2007-2012 [Connectionivoirienne.net](#) · · Designed by Timmermans & Gbansé

Powered by [VPS Ozirix-Hosting.nl](#)